

EMPLOI DU TEMPS : — (Voir *tableau de l'emploi du temps.*)

ENGAGEMENT DES INSTITUTEURS : —

Durée des engagements.....	125
Comment ils doivent être faits.....	127
A qui il faut transmettre des copies de l'engagement.....	128
Quand les commissaires doivent engager des sous-maîtres...	129

EXAMEN : — (Voir *Bureaux d'examineurs.*)

F

FONDS DES MUNICIPALITÉS PAUVRES : —

Conditions requises pour y avoir droit.....	139 à 142
---	-----------

H

HEURES DE CLASSE : —

Durée des heures de classe.....	123
Des récréations	124

I

INSPECTEURS D'ÉCOLES : —

De l'examen des candidats à la charge d'inspecteur.....	6 à 12
Leurs devoirs.....	13
Leurs devoirs concernant les livres de récompense.....	14 à 20

INSTITUTEURS : —

Doivent être munis d'un brevet de capacité.....	21
Leurs noms sont inscrits dans un registre.....	57
Doivent subir un nouvel examen en certains cas.....	59 à 62
Durée de leur engagement.....	125
Leurs devoirs.....	145
Quand ils doivent avertir les parents ou les commissaires...	157
Peuvent admettre de nouveau un élève renvoyé de l'école...	157
Doivent prévenir les commissaires lorsqu'ils s'absentent...	144
Ne peuvent être tenus de faire balayer ou laver les classes..	118

L

LIEUX D'HAISANCES : —

Comment ils doivent être construits.....	93
Doivent être propres et d'un accès facile.....	94